

Rubrique 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / OU DE L'ENTREPRISE**1.1 Identification de produit**

Nom commercial : ARDEUR WG SDS (FR) ®
Code du produit : 019-02

Autres moyens d'identification
Identifiant Unique De
Formulation (UFI): SMRY-GHVX-400A-JA2A

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation du produit : Herbicide

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	Life Scientific Ltd, Block 4, Belfield Office Park, Beech Hill Road Dublin 4 Ireland	LIFE SCIENTIFIC FRANCE 11-13 rue des Aulnes, 69760 Limonest, France
Téléphone:	+353 (0) 1 2832024	N° vert : 0 800 912 759 (appel gratuit depuis un poste fixe)
Web:	www.lifescientific.com	
Email:	info@lifescientific.com	

1.4 Numéro d'appel d'urgence

En cas de d'urgence : Centre antipoison de Paris : 0140054848
Voir <http://www.centres-antipoison.net/> pour les numéros d'urgence associés à d'autres provinces.

Rubrique 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**2.1. Classification de la substance ou du mélange**

Classification conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2	H319
Toxicité aiguë aquatique	Catégorie 1	H400
Toxicité chronique aquatique	Catégorie 1	H410

2.2. Éléments d'étiquetage

Classification conformément aux (CE) No. 1272/2008

Pictogrammes



Mention d'avertissement :

Attention

Mentions de danger :

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence :

P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.
P391 Recueillir le produit répandu.
P501 Éliminer le contenu/réceptif dans une installation agréée d'élimination des déchets.

2.3. Autres dangers

SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.
SPE2 Pour protéger les organismes aquatiques, ne pas appliquer sur sol artificiellement drainé ayant une teneur en argile supérieure ou égale à 45 % pour les usages sur céréales d'hiver, prairie et jachère.
SPE3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau.
SPE3 Pour protéger les plantes non cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente.
EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Délai de rentrée sur les parcelles traitées : 24 heures
Ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bioaccumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne conformément à l'article 57, point f), de REACH ou au règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou au règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Rubrique 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS
3.1 Substances

Aucune substance ne répond aux critères énoncés dans l'annexe II partie A du règlement REACH (CE) n° 1907/2006.

3.2 Mélanges

Nom Chimique	CAS	EC	Classification (RÈGLEMENT (CE) No. 1272/2008)	Concentration (% w/w)
Metsulfuron méthyle	74223-64-6	-	Aquatic Acute 1, H400 (M=1000) Aquatic Chronic 1, H410 (M=1000)	20
Alkylated naphthalene sulfonate sodium salt	68425-94-5	-	Eye Irrit. 2, H319 Skin Irrit. 2, H315	<5
Aromatic hydrocarbons, C10-13, reaction products with branched nonene, sulfonated, sodium salts	1258274-08-6	-	Skin Irrit. 2, H315 Eye Dam. 1, H318	<2
Butanedioic acid, sulfo-, 1,4-bis(2-ethylhexyl) ester, sodium salt	577-11-7	209-406-4	Skin Irrit. 2, H315 Eye Dam. 1, H318	<2

Pour l'explication des abréviations, voir Rubrique 16

Rubrique 4. PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

Informations générales :	En cas de plaintes ou de symptômes, éviter toute exposition ultérieure. Traiter les symptômes. En cas de malaise, consulter un médecin en lui montrant l'emballage, l'étiquette ou la fiche de données de sécurité.
En cas d'inhalation :	Transporter la victime à l'air frais. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène. Si la respiration est irrégulière ou arrêtée, pratiquer la respiration artificielle. En cas de trouble respiratoire, contacter sans délai les secours : le 15, le 112 ou un centre anti-poison.
En cas d'ingestion :	Rincer immédiatement la bouche avec de l'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Ne pas faire vomir sans avis médical. Contacter sans délai les secours : le 15, le 112 ou un centre anti-poison.
Contact avec la peau :	Enlever tout vêtement souillé, rincer immédiatement et abondamment la peau avec de l'eau du robinet et du savon. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Si l'irritation de la peau persiste, consulter un médecin.
Contact avec les yeux :	Enlever les lentilles de contact si présentes. Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau, en maintenant les paupières ouvertes pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin immédiatement.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

En cas d'ingestion de grandes quantités : Peut provoquer somnolence ou vertiges, Léthargie, Confusion mentale, Coma.

Symptômes/effets après inhalation : Aucune en utilisation normale.

Symptômes/effets après contact avec la peau : Aucun(es) dans des conditions normales.

Symptômes/effets après contact oculaire : Irritation des yeux.

Symptômes/effets après ingestion : Aucun(es) dans des conditions normales.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique. Des rince-oeil de secours et des douches de sécurité doivent être installés à proximité de tout endroit où il y a un risque d'exposition.

Rubrique 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse.

Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie : Dégagement possible de fumées toxiques.
Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone. Oxydes d'azote. Dioxyde de soufre.

5.3. Conseils aux pompiers

Combattre le feu à distance de sécurité et à partir d'un endroit protégé. Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.

Rubrique 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, par exemple : sable, terre, vermiculite, terre de diatomées dans des fûts en vue de l'élimination des déchets. Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau. En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir le produit répandu. Ramasser mécaniquement le produit. Réduire à un minimum la production de poussières. Eliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

6.4 Référence à d'autres Rubriques

Voir mesures de protection dans les rubriques 7 et 8. Se référer aux considérations relatives à l'élimination dans la rubrique 13.

Rubrique 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Pas de mesures spéciales de protection requises. Pas de recommandations spéciales requises. Éviter le contact avec la peau et les yeux. En cas de contact avec la peau, laver abondamment à l'eau et au savon. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Pour la protection individuelle, voir rubrique 8. Le produit n'est pas explosif. Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Éviter la formation de poussière dans les endroits clos N'utiliser que conformément à nos recommandations.

7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Ne pas utiliser de récipients métalliques. Conserver à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Conserver hors de portée des enfants Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Stocker dans un récipient fermé.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pour une utilisation correcte et sûre de ce produit, veuillez-vous référer aux conditions d'homologation indiquées sur l'étiquette du produit.

Rubrique 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Les limites d'exposition :

Composant	Limite(s) d'exposition	Catégorie de valeurs	Source
Metsulfuron-methyl	10 mg/m ³	8 h TWA	Fournisseur

DNEL : 0.7 mg/kg de poids corporel/jour Metsulfuron-methyl (systemic)

PNEC : 0.016 µg/L Metsulfuron-methyl (aquatic environment)

8.2. Contrôles de l'exposition

Protection respiratoire : Il est conseillé aux utilisateurs de tenir compte des Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle ou autres valeurs équivalentes. S'assurer que les limites d'exposition ne sont pas dépassées.

Appareil:	Porter un équipement de protection respiratoire.
Type de filtre:	Type P2, (FFP2)
Condition:	Dégagement de poussière
Norme:	EN 143, EN 149

Protection de la peau :	Porter des vêtements résistant aux produits chimiques approprié basé sur le potentiel de contact avec la peau. Laver tout le de l'eau et du savon après avoir ôté les vêtements de protection. Décontaminer les vêtements de protection avant de les réutiliser. Porter un vêtement de protection imperméable, le cas échéant.
Protection des mains :	Utiliser caoutchouc nitrile ou autres gants résistant aux produits chimiques appropriés. Les gants devraient avoir une percée minimum temps qui est adaptée à la durée de l'exposition. Les gants devraient être changés lorsqu'on est percée suspecté.
	Type: Gants réutilisables, Opérations de mélange, Chargement, Travail de nettoyage
	Matériau: Caoutchouc nitrile (NBR)
	Norme: EN 374-3
	Type: Gants jetables,
	Matériau: Caoutchouc nitrile (NBR)
	Norme: EN 374-2
Protection des yeux :	Suivez toutes les politiques spécifiques du site protection des yeux. Protection des yeux / du visage devraient être certifiés à la norme EN 166.
Mesures d'ordre technique :	Retenue et / ou séparation sont les mesures de protection technique les plus fiables si l'exposition ne peut pas être éliminé. Si des brumes ou des vapeurs volatiles sont générées, utiliser les contrôles d'aération locaux. Évaluer l'exposition et utiliser des mesures supplémentaires appropriées pour maintenir les concentrations atmosphériques sous l'exposition concernée limité. Si nécessaire, demander des conseils d'hygiène du travail.
Mesures d'hygiène :	Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Se laver les mains et le visage avec de l'eau et du savon avant les pauses. Douche à la fin de la journée de travail. Décontaminer les vêtements de protection avant de les réutiliser.

Rubrique 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Les données sont basées sur une composition similaire.

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat Physique :	Solide
Apparence :	Granulés
Couleur :	Brun clair
Odeur :	Ester. Lightweight.
Seuil olfactif :	Non déterminé
Point de fusion :	162 °C (Metsulfuron-methyl)
Point de congélation (°C) :	Non déterminé
Point/intervalle d'ébullition (°C) :	Décomposition avant l'ébullition
Inflammabilité (solide, gaz) :	Non inflammable
Limites inférieure et supérieure d'explosion :	Non applicable
Température d'auto-inflammation :	> 400 °C
Température de décomposition :	Aucune donnée disponible
Point d'éclair (°C) :	Non applicable
pH:	2-6
pH solution concentration :	1%
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1):	Non déterminé
Viscosité (Dynamique) :	Non déterminé
Viscosité (Cinématique) :	Non applicable
Solubilité dans l'eau :	Dispersable
Solubilité dans d'autres solvants :	Non déterminé
Coefficient de partage n-octanol/eau :	Non déterminé
Pression de vapeur :	Metsulfuron-methyl 1.1 x 10E-10 Pa @ 20°C, 3.3 x 10E-10 Pa @ 25°C
Densité relative de vapeur à 20 °C :	Aucune donnée disponible
Densité relative :	Non applicable
Caractéristiques de la particule	
Taille des particules :	Non déterminé
Propriétés explosives :	Le produit n'est pas explosif.

Propriétés comburantes : Non comburant selon les critères CE.

9.2. Autres informations

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique

Aucune donnée n'est disponible.

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Densité apparente : 0.5 – 0.7 g/cm³

Rubrique 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

10.4. Conditions à éviter

Aucune dans des conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir rubrique 7). Humidité. Peut dégager des gaz dangereux lors du chauffage.

10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.

Rubrique 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Les résultats sont basés sur une composition similaire.

Produit

DL50 orale rat	> 2000 mg/kg (méthode OCDE 425)
DL50 cutanée rat	> 2000 (méthode OCDE 402)
CL50 inhalation rat (mg/l)	> 4,97 mg/l/4h (méthode OCDE 403)

metsulfuron-methyl (74223-64-6)

DL50 orale rat	> 5000 mg/kg (méthode 40 CFR 163-81-1)
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg (method 40 CFR 163-81-2)
CL50 Inhalation – Rat	> 6.2 mg/l/4h (method EEC B2)

Alkylated naphthalene sulfonate sodium salt (68425-94-5)

DL50 orale rat	> 5000 mg/kg
----------------	--------------

Aromatic hydrocarbons, C10-13, reaction products with branched nonene, sulfonated, sodium salts (1258274-08-6)

DL50 orale rat	2000 – 5000 mg/kg (méthode OCDE 401)
DL50 cutanée rat	> 2000 mg/kg (méthode OCDE 402)
Butanedioic acid, sulfo-, 1,4-bis(2-ethylhexyl) ester, sodium salt (577-11-7)	
DL50 orale rat	3080 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 10000 mg/kg
CL50 Inhalation – Rat	20 mg/l/4h
Toxicité aiguë (orale):	Non classé
Toxicité aiguë (cutanée):	Non classé
Toxicité aiguë (inhalation):	Non classé
Corrosion cutanée/irritation cutanée:	Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis) pH: 2 – 6
Lésions oculaires graves/irritation oculaire:	Provoque une sévère irritation des yeux. pH: 2 - 6
Sensibilisation respiratoire ou cutanée:	Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Mutagenicité sur les cellules germinales:	Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Cancérogénicité:	Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Toxicité pour la reproduction:	Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) :	Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée):	Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Danger par aspiration:	Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation : Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1% ou plus.

Rubrique 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Les résultats sont basés sur une composition similaire.

12.1. Toxicité

Produit

CL50 96 h poisson	> 100 mg/l Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)
CE50 48 h crustacé	> 100 mg/l
EC50 72h algae	1,185 mg/l Pseudokirchneriella subcapitata
CEr50 (autres plantes aquatiques)	1,866 µg/L Lemna gibba; 7d
LC50, Eisenia fetida (Ver de terre)	> 1000 mg/kg (Sol)
LD50, Oral, Apis mellifera (abeille)	> 60,7 µg/abeille (48 heures)
LD50, Cutané, Apis mellifera (abeille)	> 200 µg/abeille (48 heures)

metsulfuron-methyl (74223-64-6)

NOEC (chronique) (metsulfuron-methyl)	100 mg/l Daphnia magna (metsulfuron-methyl)
NOEC chronique poisson (metsulfuron-methyl)	68 mg/l Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel) (metsulfuron-methyl)

Butanedioic acid, sulfo-, 1,4-bis(2-ethylhexyl) ester, sodium salt (577-11-7)

CL50 96 h poisson	20 – 40 mg/l Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)
CL50 96 h poisson	< 24 mg/l Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)
CE50 48 h crustacé	36 mg/l Daphnia magna (Puce d'eau)

12.2. Persistance et dégradabilité

Difficilement biodégradable (produit).

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Log Kow (metsulfuron-methyl) < 1 pH 7, 25°C

Potentiel de bioaccumulation (metsulfuron-methyl) Pas de bio-accumulation

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol (metsulfuron-methyl) Mobile

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le mélange ne répond pas aux critères applicables aux mélanges PBT ou vPvB conformément à l'annexe XIII du règlement REACH (CE) n ° 1907/2006.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation : Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1% ou plus.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune donnée n'est disponible.

Rubrique 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets procédures d'élimination : Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés. Ne pas jeter les déchets dans les égouts. Lorsque cela est possible, le recyclage est préférable à l'élimination ou à l'incinération. Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément aux réglementations locales. Éliminer les emballages vides via les collectes organisées par les partenaires de la filière ADIVALOR.

Emballages contaminés : Vider les emballages. Rincer trois fois les emballages. Ne pas réutiliser les emballages vides. Les emballages vides doivent être collectés pour le recyclage local ou l'élimination des déchets.

Rubrique 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer, et de l'OACI/IATA pour le transport par air

14.1. Numéro ONU

3077

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT SOLIDE, N.S.A. (metsulfuron méthyle).

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

9

14.4. Groupe d'emballage

III

14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement : Oui

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucun(e)

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Aucune donnée n'est disponible

Rubrique 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement Informations relatives à la classification et à l'étiquetage figurant dans la Rubrique 3.**

Catégories de danger selon Directive 2012/18/UE "SEVESO III" : E1 Danger pour l'environnement aquatique dans la catégorie aiguë 1 ou chronique 1

Rubriques pertinentes selon nomenclature ICPE (France) : 4510, 3440

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée n'est disponible

Rubrique 16. AUTRES INFORMATIONS

Texte complet des phrases H citées dans les Rubriques 2 et 3 :

H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

ARDEUR WG SDS (FR) ® est une marque déposée de Life Scientific Ltd.

Date de première délivrance : 10.03.2025

Date de la version actuelle délivrance : 19/03/2025

Les informations présentées dans ce document sont exactes au meilleur de notre connaissance, information et croyance à la date de sa publication. Toutefois, les informations ne sont données qu'à titre indicatif pour les méthodes de manutention, stockage, utilisation, le transport et l'élimination du produit, et n'est pas considéré comme une garantie ou spécification de qualité. Life Scientific Limited ne pourra être tenu responsable de toute perte ou dommages résultant de la manipulation, le stockage, l'utilisation ou l'élimination du produit. Les informations contenues dans ce document ne concernent que ce produit spécifique et peuvent ne pas être applicables si ce produit est utilisé en combinaison avec d'autres produits.